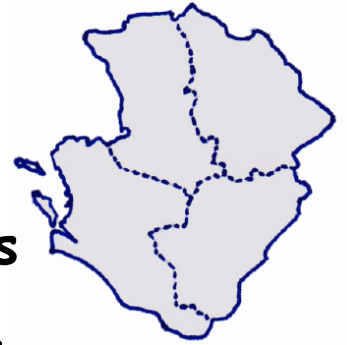


Version internet

snetaa

Informations



ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section
Académique du SNETAA (FO)
n° 160 - septembre 2011
Secrétaire Académique : Henri Lalouette

160



Sommaire :

- * p.1 - Editorial
- * p.2 - Votes : mode d'emploi
- * p.3 - L'équipe académique ; son site internet
- * p.4 - Permanence téléphonique - Stagiaires - Elections aux CA

Aux urnes PLP !

La nouvelle mouture des élections professionnelles remet à plat la représentativité syndicale, ce qui pourrait se concevoir, si les modifications apportées dans leur déroulement n'avaient pas des conséquences néfastes sur les pratiques du syndicalisme, et plus grave sur la nature même du syndicalisme, l'objectif à peine caché étant d'instaurer un oligopole syndical. C'est pourquoi nous n'avons pas signé les accords liberticides de Bercy en 2008.

On peut en vérifier les prémices dans notre académie en regardant bien une certaine liste au CTA. Il semble de plus que d'autres organisations trouveront dans une complicité hors syndicat les raisons d'un rapprochement.

Il y aura donc un choix simple : FO, sinon notre vote ira indirectement vers la CGT ou la CFDT ! Et l'enjeu c'est d'abord celui de la forme de syndicalisme que nous voulons.

La FNEC FP FO, et le SNETAA FO, proposent un syndicalisme indépendant des partis politiques, du gouvernement, des religions... Ainsi nous sommes opposés à l'austérité imposée aux travailleurs, qu'elle soit de droite, de gauche, voire même syndicale ! La FNEC FP FO, et le SNETAA FO seront intransigeants sur la défense de la laïcité des services publics : cherchez donc qui sont les tenants de l'apprentissage, nécessairement patronal, qui supprime les postes de fonctionnaires d'Etat dans nos Lycées Professionnels. Hélas, la plupart des listes prônent ouvertement cette orientation.

Le SNETAA FO et sa Fédération la FNEC FP FO, sont

nos remparts contre les atteintes à nos statuts, nos retraites, et nos salaires. Nous rappelons régulièrement aux pouvoirs publics leurs obligations, pour que l'on n'abandonne pas les jeunes qui peuvent acquérir une formation professionnelle à égale dignité avec leurs camarades des lycées généraux et avec un enseignement général de qualité. C'est aussi la défense du corps spécifique des PLP qui est en jeu, et donc très concrètement l'avenir individuel de chacun de nous.

Entre le 13 et le 20 octobre 2011 aucune voix ne doit manquer aux différents scrutins : CAPA, CAPN, CTA, CTM et CCP pour les contractuels. Votons SNETAA FO ! Votons FNEC FP FO !

Notre vote montrera qu'une voie différente et revendicative est possible pour l'enseignement professionnel initial public et laïque : celui d'un développement des lycées professionnels offrant un véritable parcours de formation et de réussite du niveau V au niveau III avec toute la compétence des PLP au service de ses publics et de ses missions.

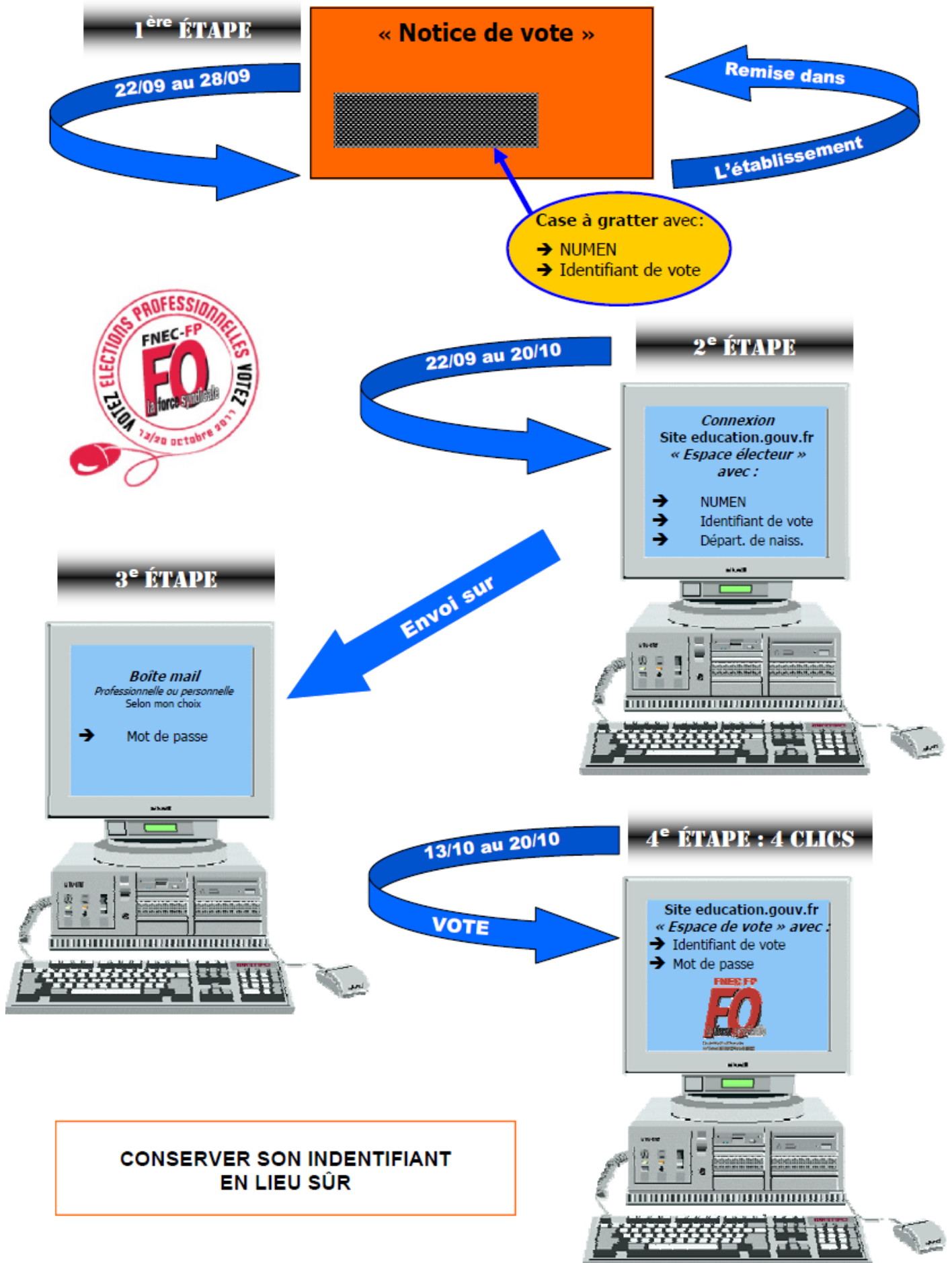
C'est le moment de renouveler votre confiance, comme c'est le cas depuis de nombreuses élections, à votre équipe académique. Nous comptons sur vous pour ainsi faire valoir les intérêts et la spécificité de l'enseignement professionnel public et laïque dans notre académie et au niveau national.

Chers collègues... aux urnes !

Angoulême, le 22 septembre 2011,
Henri Lalouette, Secrétaire Académique.

Retrouvez la section académique sur son site internet : <http://snetaa.poitiers.free.fr/>

**13 au 20 octobre 2011 : Elections professionnelles
4 étapes pour 4 clics « FNEC-FP FO »**



**Secrétaire académique : Henri LALOUETTE - 23 rue Emile Zola - 16340 L'Isle d'Espagnac
Tel : 05 45 95 37 59 - Mel : snetaa.poitiers@free.fr**

S2 : Françoise BUREAU - 05 49 96 16 14
bureaufr@cc-parthenay.fr

Catherine IZAMBARD - 05 49 39 05 18
catherine.izambard@libertysurf.fr

Gaétan GUIGNARD - 06 87 23 84 97
gaetan.guignard@ac-poitiers.fr

S2 : Sophie TEXIER - 05 49 03 23 41
texier_sophie@yahoo.fr

Alain RIGAUD - 05 49 98 36 51
rigaud-alsynavi@club-internet.fr

Yannick Moreau - 05 49 62 59 17
yannick.moreau@ac-poitiers.fr

79

86

S2 = Secrétaire Départemental

17

S2 : Ludovic ATHENOUR - 05 46 87 45 16
ludovic.athenour@sfr.fr

José ESTEVEZ - 05 46 82 00 54
jestevez@sfr.fr

Thierry GREGOR - 06.87.89.82.58.
thierry.gregor@orange.fr

16

S2 : Romuald CARRY - 06 29 24 20 39
romuald.carry@wanadoo.fr

Patrick Gosselin - 05 45 94 66 88
patrick.b.gosselin@orange.fr

Stéphane CONTAMINES - 06 20 22 46 15
stephane.contamines16@orange.fr

**Le site internet du SNETAA de l'académie de POITIERS :
<http://snetaa.poitiers.free.fr>**

- ⇒ contact webmestre : Jean-Pierre ARDON - snetaa.poitiers@orange.fr ou ardon.jean-pierre@orange.fr
- ⇒ les journaux académiques sont téléchargeables sur : <http://snetaa.poitiers.free.fr/telezip/jnlaca.htm>
- ⇒ login + mot de passe pour pages en accès restreint : <http://snetaa.poitiers.free.fr/loginsnetaa.poitiers.php3>
- ⇒ depuis octobre 1998, l'actualité académique et nationale du secteur, ainsi que des dépêches, des discours et des communiqués, lus dans la presse ou sur le net. <http://snetaa.poitiers.free.fr/actu11/actu11.htm>

Permanence téléphonique 2011-2012 :

20101/ 2012	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	Henri Lalouette 05 45 95 37 59	Sophie Texier 05 49 03 23 41	Catherine Izambard 05 49 39 05 18	Stéphane Texier 06 13 78 69 55 05 49 58 13 51	Moreau Yannick 06 60 99 82 56 05 49 62 59 17
14h - 17h	Karl Gallon 09 65 26 54 29 06 18 50 25 34	Jean-Pierre Ardon 09 75 28 71 28	Pierre Guillaume Texier 06 73 68 33 82	Alain Rigaud 05 49 98 36 51 06 18 34 20 98	Stéphane Contamines 06 20 22 46 15 05 45 67 94 39
18h - 21h	Gérard Grangeteau 06 70 48 07 34 09 62 33 77 72	Ludovic Athenour 05 46 87 45 16 06 62 62 22 55	Françoise Bureau 05 49 96 16 14	Romuald Carry 06 29 24 20 39	José Estevez 05 46 82 00 54

Conseils d'administration

Dans les prochaines semaines vont se dérouler les élections aux C.A des établissements.

Le SNETAA FO, se doit d'être présent et nous devons constituer partout où cela est possible **des listes syndicales SNETAA, Liste avec les SNFOLC dans les Lycées Polyvalents et dans les CLG SEGPA, avec le SNU-DI dans les EREA, dans un cadre Fédéral de la FNEC FP FO.** (2 noms c'est déjà une liste).

En cas de difficultés (organisation du scrutin, problème de liste, dépouillement...), contactez votre secrétaire départemental(e) ou l'un des membres du secrétariat académique...

La présence au CA donne accès au Comité Hygiène et Sécurité, au Conseil de discipline, à la Commission permanente....

Les élus SNETAA et FNEC FP FO veilleront à la mise en place et au bon fonctionnement de ces instances.



Les listes du SNETAA FO et de la FNEC FP FO, notamment celles conduites par Henri Lalouette dans l'académie, (CAPA des PLP et CT Académique) sont soutenues par les anciens secrétaires académiques du SNETAA, en retraite ou encore en activité :

**Michel Guiberteau,
Yves-Henri Saulnier,
Claude Boé,
Jean-Pierre Ardon**

Stagiaires

Les stagiaires fonctionnaires doivent être « reclassés » au cours du 1er trimestre. Ce reclassement est calculé par les services du Rectorat en fonction des services professionnels précédant la prise de fonction en qualité de stagiaire.

Cette opération est importante car, au-delà de l'aspect financier non négligeable, le reclassement à un échelon supérieur a une incidence sur le barème que vous obtiendrez dans le cadre du mouvement inter-académique auquel chacun devra participer.

Ce reclassement devrait être effectué avant le 1er décembre car c'est à cette date que serait pris en compte l'échelon pour le mouvement si les règles des mutations le confirment.

N'hésitez pas à contacter le SNETAA en cas de difficultés.